



Luxembourg, le 28 octobre 2020

Aux proches des résidents des
structures d'hébergement pour
personnes âgées

Madame, Monsieur,

Chers proches,

Le nombre d'infections au Covid-19 est à nouveau en hausse au Luxembourg comme dans nos pays voisins. Le virus est présent dans notre entourage et dans notre société, et les structures d'hébergement pour personnes âgées ne font pas exception.

C'est pourquoi il est aujourd'hui d'autant plus important non seulement de respecter méticuleusement les gestes barrières connus (hygiène des mains, respect de la distance physique et port du masque lorsque vous rendez visite à vos proches), mais aussi de limiter les contacts sociaux aux situations vraiment importantes et essentielles pour ne pas permettre au virus de se propager.

Pensez s'il vous plaît, si vous avez été en contact avec une personne positive, respectivement si vous avez vous-même de la fièvre ou que vous présentez d'autres symptômes qui pourraient être attribués au Covid-19 (toux, rhume, souffle court, ...), à remettre à plus tard votre contact avec votre proche et à rester chez vous.

En vue de la Toussaint, mais aussi des fêtes de fin d'année, chacun est appelé à prendre conscience de ses responsabilités et à faire preuve de solidarité avec les personnes plus vulnérables de notre société. C'est pourquoi les sorties des structures d'hébergement devraient elles aussi être limitées à celles qui sont vraiment nécessaires, et, si elles ont lieu, elles doivent toujours se faire dans le respect des consignes de sécurité généralement en vigueur.

Chez les personnes âgées et vulnérables, l'évolution de la maladie est malheureusement souvent plus sévère et le risque de décéder des suites d'une infection est par conséquent aussi plus élevé chez ces personnes qu'auprès du reste de la population.

Pour permettre d'avoir une vue d'ensemble plus précise de la situation générale au Luxembourg, chaque citoyen a la possibilité de se faire dépister dans le cadre du Large Scale Testing et de faire ainsi partie de la solution.

Le ministère de la Santé donnera l'occasion aux personnes résidant dans une structure d'hébergement pour personnes âgées de se faire dépister chez elles au sein de leur structure, ce qui nous permettra ici aussi de surveiller constamment l'évolution de la situation.

Ainsi, une équipe du Large Scale Testing se rendra dès le mois de novembre dans les structures afin de proposer aux résidents de se faire dépister sur place, et ce à plusieurs reprises et à intervalles réguliers. Cette démarche aura lieu après concertation avec les responsables des différentes structures d'hébergement.

Ces tests permettent de détecter rapidement une propagation du virus. Si des infections sont décelées dans une structure d'hébergement, on peut alors réagir rapidement et, en collaboration avec les responsables des structures, prendre et mettre en œuvre les mesures de sécurité adéquates pour éviter que le virus se propage davantage.

Afin de pouvoir accompagner le mieux possible les différents directeurs d'établissements, les ministères de la santé et de la famille collaborent étroitement avec la Copas, la fédération des gestionnaires.

Chaque direction décide, en fonction de la situation dans laquelle elle se trouve, de sa clientèle et de ses spécificités architecturales, comment organiser la vie sociale, l'accès à la structure et les sorties. Les résidents et leurs familles en sont informés.

Nous avons également appelé les directions à maintenir, en plus des mesures de sécurité, la vie sociale dans les structures ainsi qu'à favoriser et rendre possible par tous les moyens disponibles (en particulier les moyens digitaux) le contact avec les résidents, avec les familles et entre les résidents et les familles.

Je vous remercie de votre coopération et de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,



Corinne CAHEN
Ministre de la Famille et de l'Intégration



Paulette LENERT
Ministre de la Santé